

THIONVILLE Agroalimentaire

Abattoir coopératif : des éleveurs

Le terrain ? Trouvé. Les collectivités ? Partantes. Les subventions ? À portée de main. Cette fois, l'abattoir du nord mosellan coche toutes les cases. Ne reste plus qu'à constituer la société coopérative qui détiendra l'outil et le fera tourner. Les éleveurs sont invités à entrer dans le capital. Maintenant.

L'opportunité ne se représentera pas deux fois. Après des années d'atermoiements, le projet d'abattoir coopératif de Moselle-nord est sur le point de se concrétiser. Toutes les conditions sont enfin réunies pour mettre sur les rails cet équipement de proximité à Thionville. Un abattoir imaginé par les agriculteurs, pour les agriculteurs. Et, demain, détenu (pour partie) par les agriculteurs : c'est la promesse faite par l'association des usagers du pôle agroalimentaire déjà engagés dans l'aventure. Et aussi par la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville qui assure l'ingénierie de ce projet inédit.

■ Campagne d'adhésion

Ces dernières semaines, les porteurs du projet ont entamé un dernier tour de piste, avec des arguments concrets à avancer. Les réunions se succèdent dans les cantons de Moselle-nord mais aussi en Meurthe-et-Moselle, pour capter définitivement l'attention des éleveurs de tous poils. Un ultime rendez-vous est programmé lundi 16 décembre, à la Chambre d'Agriculture à Metz. L'enjeu est simple : recueillir l'adhésion du plus grand nombre d'exploitants qui, demain, seront les actionnaires de l'abattoir et des services qui pourraient graviter autour.

« Pendant longtemps on ne pouvait parler que d'un projet de projet ; ça n'était pas suffisant pour convaincre le monde agricole. Aujourd'hui, la situation est différente : les collectivités se sont engagées financièrement, à la fois sur l'investissement et sur l'aide au dé-

marrage ; les prévisionnels sont faits et montrent un outil viable, avec de vraies perspectives pour nos exploitations. C'est du concret », tranche Norbert Handrick. À ce jour, l'éleveur de brebis de Rettel fait partie de la vingtaine d'exploitants à avoir mis une option franche dans le capital. C'est-à-dire en s'engageant financièrement. La priorité de cette fin d'année, c'est que ses collègues intéressés fassent de même.

■ Société coopérative d'intérêt collectif

La dernière étape consiste à créer la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) à qui appartiendra cet abattoir. Les intercommunalités (les 6 du nord mosellan et 3 de Meurthe-et-Moselle) se sont engagées à apporter 300 000 €. La coopérative luxembourgeoise Convis s'engage sur la même somme. Reste à réunir les 600 000 € auprès des éleveurs pour boucler l'apport en capital. À ce jour, un peu plus de 100 000 € sont acquis. Le reste est à trouver. À chaque réunion, le vice-président de Portes de France, Jean-Charles Louis, qui pilote le dossier, détaille les modalités du versement des parts de capital. « On vous demandera 25 % à la signature de l'acte, d'engagement, 25 % au démarrage des travaux ; 50 % à mi-chantier... » Technique-

ment, les parts doivent être recueillies avant mi-janvier 2020.

La part sociale est fixée à 400 € « mais engagez-vous à hauteur des quantités d'abattage dont vous avez besoin », plaide Norbert Handrick. L'abattoir est calibré pour un volume de 1 500 tonnes par an, pour commencer. Dans tous leurs sondages, les chambres d'Agriculture du 57 et du 54 ont évalué des besoins supérieurs. Il n'y a plus qu'à.

C. F.

chrystelle.folny@republicain-lorrain.fr

1,2 M€

C'est le montant du capital qu'il est nécessaire d'injecter dans la future société coopérative d'intérêt collectif. Les éleveurs seront majoritaires avec 600 000 € de parts de capital. La coopérative luxembourgeoise Convis apportera à elle seule 300 000 € ; les collectivités locales (9 établissements de coopération intercommunale) aussi. Ces dernières s'engagent également sur une aide de démarrage de 600 000 €, remboursable sur quatre ans à partir de la 4^e année d'activité seulement. Un acte fort.



“ Cet abattoir est un outil vital pour les éleveurs et même capital pour notre secteur ”

Rémi Schwenck, maire de Rettel et vice-président de la communauté de communes du Bouzonvillois 3 Frontières



Plusieurs réunions ont eu lieu en Meurthe-et-Moselle et en Moselle-nord, comme ici à Rettel mercredi. À chaque fois, les agriculteurs se disent intéressés. Il faut que cela se traduise désormais par un engagement financier. Photo RL/Julio PELAEZ

Rédactions

Thionville
03 82 59 14 14
lrlthionville@republicain-lorrain.fr
1 place Claude-Arnoult
57100 THIONVILLE

Hayange
03 82 85 51 91
lrlhayange@republicain-lorrain.fr
47 rue du Maréchal-Foch
57700 HAYANGE

<https://fr-fr.facebook.com/rmosellenord>

<https://twitter.com/rmosellenord>

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 203

Service & appel gratuits

ou par mail à lrlfilrouge@republicain-lorrain.fr